



Présentation des Prix de l'innovation FEEP 2022

Notre réseau se démarque par la réussite de ses élèves et la qualité de l'enseignement et des services offerts aux élèves et à leur famille. C'est aussi un milieu qui se distingue par des innovations qui se répercutent sur l'ensemble du système d'éducation québécois. Pour mieux faire connaître les initiatives des écoles privées, la FEEP est fière de présenter les Prix de l'innovation de la FEEP.

Depuis 2017, ces prix sont remis annuellement dans le cadre d'une soirée gala qui se tient le premier mercredi de mai, en marge de l'assemblée générale de la FEEP.

Objectifs

- Fournir aux écoles innovantes une occasion de mettre leur expertise en valeur.
- Renforcer la culture d'innovation dans notre réseau.
- Documenter l'innovation et diffuser les initiatives aux autres écoles du réseau, à l'ensemble du milieu de l'éducation et au grand public.

Avantages

- Valorisation du personnel.
- Partage d'expertise.
- Visibilité – innovereneducation.com, réseaux sociaux, relations médias.
- Certificat et sceau électronique aux finalistes et aux gagnants.
- Chèque de 500 \$ offert aux gagnants de chaque catégorie, grâce aux partenaires de la FEEP.



Huit catégories pour l'édition 2022

1 – Innovation pédagogique – Projet école - Préscolaire-primaire

Cette catégorie regroupe les projets d'écoles préscolaires-primaires qui visent la bonification des apprentissages de tous les élèves de l'école ou de tous les élèves d'un cycle ou d'un niveau.

Comme l'indique le Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ, 2006), l'innovation en éducation doit avoir pour but premier la réussite de l'élève et cette réussite doit toucher tous les aspects du développement de la personne. On peut donc retenir la définition suivante : « l'innovation en éducation est un processus délibéré de transformation des pratiques par l'introduction d'une nouveauté curriculaire, pédagogique ou organisationnelle qui fait l'objet d'une dissémination et qui vise l'amélioration durable de la réussite éducative des élèves » (p. 26).

Pour consulter la définition de l'innovation pédagogique et le tableau qui résume les critères pour évaluer l'innovation pédagogique, cliquez [ICI](#)

2 – Innovation pédagogique – Projet école - Secondaire

Cette catégorie regroupe les projets d'écoles secondaires qui visent la bonification des apprentissages de tous les élèves de l'école ou de tous les élèves d'un cycle ou d'un niveau.

Comme l'indique le Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ, 2006), l'innovation en éducation doit avoir pour but premier la réussite de l'élève et cette réussite doit toucher tous les aspects du développement de la personne. On peut donc retenir la définition suivante : « l'innovation en éducation est un processus délibéré de transformation des pratiques par l'introduction d'une nouveauté curriculaire, pédagogique ou organisationnelle qui fait l'objet d'une dissémination et qui vise l'amélioration durable de la réussite éducative des élèves » (p. 26).

Pour consulter la définition de l'innovation pédagogique et le tableau qui résume les critères pour évaluer l'innovation pédagogique, cliquez [ICI](#)

3 – Innovation pédagogique – Projet classe – Préscolaire-primaire

Cette catégorie regroupe les initiatives d'enseignant.e.s au préscolaire-primaire dans leur classe. Les innovations présentées dans cette catégorie sont l'initiative d'un ou de quelques enseignant.e.s. et vont toucher une ou quelques classes de l'école.

Comme l'indique le Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ, 2006), l'innovation en éducation doit avoir pour but premier la réussite de l'élève et cette réussite doit toucher tous les aspects du développement de la personne. On peut donc retenir la définition suivante : « l'innovation en éducation est un processus délibéré de transformation des pratiques par l'introduction d'une nouveauté curriculaire, pédagogique ou organisationnelle qui fait l'objet d'une dissémination et qui vise l'amélioration durable de la réussite éducative des élèves » (p. 26).

Pour consulter la définition de l'innovation pédagogique et le tableau qui résume les critères pour évaluer l'innovation pédagogique, cliquez [ICI](#)



4- Innovation pédagogique – Projet classe – Secondaire

Cette catégorie regroupe les initiatives d'enseignant.e.s au secondaire dans leur classe. Les innovations présentées dans cette catégorie sont l'initiative d'un ou de quelques enseignant.e.s. et vont toucher une ou quelques classes de l'école.

Comme l'indique le Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ, 2006), l'innovation en éducation doit avoir pour but premier la réussite de l'élève et cette réussite doit toucher tous les aspects du développement de la personne. On peut donc retenir la définition suivante : « l'innovation en éducation est un processus délibéré de transformation des pratiques par l'introduction d'une nouveauté curriculaire, pédagogique ou organisationnelle qui fait l'objet d'une dissémination et qui vise l'amélioration durable de la réussite éducative des élèves » (p. 26).

Pour consulter la définition de l'innovation pédagogique et le tableau qui résume les critères pour évaluer l'innovation pédagogique, cliquez [ICI](#)

5 – Innovation – Soutien aux élèves ayant des défis particuliers

Cette catégorie regroupe les projets d'écoles préscolaires, primaires et secondaires visant à fournir des conditions pour favoriser la réussite et le développement du plein potentiel d'élèves ayant un défi particulier, qu'il s'agisse d'un handicap, des troubles d'apprentissages ou d'adaptation ou de douance.

Comme l'indique le Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ, 2006), l'innovation en éducation doit avoir pour but premier la réussite de l'élève et cette réussite doit toucher tous les aspects du développement de la personne. On peut donc retenir la définition suivante : « l'innovation en éducation est un processus délibéré de transformation des pratiques par l'introduction d'une nouveauté curriculaire, pédagogique ou organisationnelle qui fait l'objet d'une dissémination et qui vise l'amélioration durable de la réussite éducative des élèves » (p. 26).

6- Innovation – Développement durable à l'école

Cette catégorie regroupe les initiatives qui s'inscrivent dans une démarche intégrée de développement durable en milieu scolaire.

Une démarche de développement durable est un processus en plusieurs étapes qui intègre, en premier lieu, les initiatives existantes et qui, en second lieu, propose des actions structurantes et adaptées aux besoins du milieu de manière cohérente et progressive. La démarche mise également sur le développement de certaines compétences qui ont été identifiées comme étant centrales aux changements sociétaux qu'elle souhaite favoriser. Le milieu scolaire, suivant les principes de développement durable, sera accueillant, marqué par des valeurs d'écoute, de partage et de respect de l'autonomie.



7 – Innovation – Bienveillance en milieu de travail

Cette catégorie regroupe les pratiques innovantes adoptées dans les écoles préscolaires-primaires et secondaires pour promouvoir la bienveillance auprès des membres du personnel, assurer le bien-être des employés ou encore faire de la prévention en matière de santé mentale.

Les nombreux bouleversements et changements vécus au cours des dernières années ont exigé une grande adaptation du personnel des écoles qui ont dû revoir leurs façons de faire, s'ajuster constamment et déployer de nombreux efforts pour soutenir les élèves, tant sur le plan pédagogique que sur le plan de la motivation et de différents enjeux personnels. Quelles sont les initiatives mises en place pour soutenir le personnel à travers ces défis ?

8 – Innovation – Activités sportives et parascolaires

Cette catégorie regroupe les projets visant au préscolaire-primaire et au secondaire en matière d'activités sportives, socioculturelles, humanitaires ou communautaires.

Les activités sportives et parascolaires sont une composante essentielle du cheminement scolaire des jeunes. Elles contribuent à la santé physique et mentale des jeunes, à leur socialisation, à leur bien-être et à l'exploration de divers champs d'activités qui leur permettent de mieux se connaître et de découvrir leurs passions. L'innovation peut viser tout autant la nature des activités proposées aux élèves que leur organisation ou encore les partenariats avec différents organismes de la communauté qui contribuent à l'expérience des élèves.



Pourquoi participer ?

- Tous les projets mis en candidature bénéficient d'une visibilité sur les différentes plateformes de la Fédération.
- Toutes les initiatives mises en candidature ont une page sur le site www.innovereneducation.com. Ces pages sont référencées pour un maximum de visibilité.
- Les finalistes et les gagnants de chaque catégorie reçoivent un certificat qui peut être affiché dans leur établissement.
- Les finalistes et les gagnants de chaque catégorie reçoivent un sceau, en format JPEG, qu'ils peuvent afficher sur leur site Internet et leurs différents outils de communication.

Description

- Pour soumettre votre candidature, vous devrez répondre à un bref questionnaire informatisé et présenter le projet dans une courte vidéo de 3 minutes maximum. Les présentations PowerPoint sous forme de vidéo de 3 minutes sont aussi acceptées (il est possible de produire une vidéo à partir d'un PowerPoint en utilisant le convertisseur intégré au logiciel, vous pouvez même y ajouter des commentaires).
- L'évaluation des candidatures est faite par un jury, formé d'experts indépendants, selon des critères d'évaluation préétablis. **Seules les trois premières minutes des vidéos sont prises en considération par le jury.**
- Des finalistes et un gagnant sont déterminés pour chacune des catégories.
- Sont admissibles les projets innovateurs, initiés et pilotés par un établissement ou un groupe d'établissements membres de la FEED, qui correspondent à l'une des huit catégories.
- Le jury a la possibilité de déterminer un prix « Coup de cœur » pour une initiative qui se démarque, mais qui n'a pas remporté le Prix dans sa catégorie.
- **Une école peut soumettre une seule candidature par catégorie et un total de trois candidatures. Elle peut être finaliste dans différentes catégories, mais ne peut gagner plus d'un prix annuellement.**
- **Une école remportant le prix dans une catégorie ne pourra gagner le prix dans cette catégorie pour les trois suivantes.**



Critères d'évaluation des candidatures

L'évaluation de chaque dossier est effectuée en fonction des quatre critères et de la pondération suivante :

- Originalité du projet dans la démarche et dans ses résultats (40 %)
- Retombées du projet dans son milieu (40 %)
- Mobilisation des différents acteurs pour l'atteinte des objectifs (10 %)
- Qualité du français (10 %)

Dates importantes

- **Envoi du formulaire de mise en candidature à toutes les directions des écoles membres de la Fédération : 8 décembre 2022**
- **Fin de la période de mise en candidature : 11 mars 2022, à 17 h**
- **Étude des candidatures par un jury d'experts indépendants : Semaine du 4 avril 2022**
- **Annonce des finalistes : 12 avril 2022**
- **Dévoilement des gagnants lors du Gala des Prix de l'innovation de la FEED, le 4 mai 2022. Le Gala se tiendra en présentiel la veille de l'Assemblée générale de la FEED, dans un lieu à déterminer, si les directives de la Direction santé publique le permettent, ou en mode virtuel.**

Pour consulter le site Internet des Prix de l'Innovation ainsi que les candidatures des années précédentes, cliquez [ICI](#).

Pour accéder au formulaire de mise en candidature, cliquez [ICI](#)